L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1re MAI 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 1er MAI.

M. Mudsox.—La nomination de M. Mudson comme maître de poste à la Nouvelle-Orléans vient d'être ratifiée par le Sénat.

Notaire.— M. Charles Couvellier a été nommé par le Gouverneur Walker notaire en remplacement de J. M. Mureau. C'est un excellent choix.

Concert de Strakosch—Le Lyceum Hall ne sera pas assez vaste pour contenir ce soir le public dilettante de la Nouvelle-Orléans. Les bons de M. Strakosch et Wallace suffiraient séparément pour exciter la curiosité; réunis, l'attrait devient immense et personne ne voudra perdre l'occasion de voir en présence deux talents de premier ordre. Pour nous cette solennité est plus qu'un concert, c'est une lutte.

A quels victoire! Nous verrons.

Bienfaice de M. Develle.—Nous désespérons presque de voir reprendre pendant cette saison le chef-d'œuvre de Rossini—Guillaume Tell; aussi apprenons-nous avec bonheur que M. Develle a fait choix de de magnifique ouvrage pour la représentation à son bénéfice qui doit avoir lieu demain soir. Si cet opéra n'était pas un stimulant plus que suffisant pour exciter l'empressement du public, nous ajouterons qu'il sera jour au bénéfice d'un artiste, qui, par son talent et sa modestie, mérite les encouragements de toutes les personnes qui ont le culte de l'art. Le spectacle commencera par *Ma maîtresse et ma femme*, vaudeville, et sera terminé par le dernier tableau du *Prophète*, le *palais de Munster*, chef-d'œuvre de M. Develle.

Conseil de la deuxième municipalité.—Le Conseil de la Deuxième Municipalité s'est réuni hier soir. Un message du maire renfermant les différentes lois de la dernière Législature au sujet de l'administration municipale est lu par le secrétaire. Le maire appelle aussi l'attention des aldermen sur la nécessité de réparer le pavage de certaines rues et de nommer un commissaire des rues dans chaque district.

M. Peters, au nom du comité de finances, présente une résolution engageant au contrôleur de faire un rapport conformément à la loi de la dernière Législature. Adopter.

Le même membre présente une résolution relative à la perception des taxes. Cette ordonnance porte que deux collecteurs seulement seront nommés et fixe son commission à 2 1/2 pour cent. Première lecture.

M. Marks présente une résolution fixant le salaire du recorder à $3,000 et celui de l'imprimeur au même chiffre, conformément à la dernière loi de la Législature.

Le Conseil s'ajourne.

Premiers Cour de District.—M. Lerue a dimanche hier, que l'accusé Sykes fut renvoyé de la plainte conformément au décret de la Cour Suprême annulant le verdict prononcé contre feu Stiles. M. Reynolds, avocat de District, a maintenu que l'accusé devait être remis en jugement en vertu du premier affidavit. La Cour a décrié qu'un nouvel affidavit serait préparé par le ministère public. M. Lerue a décrié qu'il prendrait un habeas corpus.

Tentative de vol.—James Thompson et Georges Dock, ont été arrêtés lundi sur au moment où ils cherchaient à pénétrer dans une maison, rue du Bassin. Ils ont été trouvés munis de rossignols et autres objets à l'usage des voleurs de profession. Le recorder Genois les a envoyés devant la Première Cour de District.

La star de lundi soir.—Charles Shaw, frappé du coup de couteau, lundi soir, par un nommé John Smith, aux cale connu sous le nom d'*Uncle Sam*, n'est pas mort comme nous l'avions dit. On n'espère cependant pas le sauver. Smith sera prochainement interrogé.

Meurtre.—Lundi soir, une violente querelle ayant éclaté dans un cale d'Algier, (près de la Fonderie), entre un nommé Patrick Downs et Bartholomew Mu-ch-ch-ch-a Irlandais, son adversaire d'un coup de couteau à la tête. Il a porte cyclonent au Tête du défunt une blessure qui [illegible] Le meurtrier s'est enfui.

Nominations.—La nomination de M. Hambert comme consul à Lyon a été ratifiée ces jours derniers par le Sénat. M. Heudebert est Français mais il est bien naturalisé Américain. On se rappelle que cette nomination avait fait jeter les hauts cris aux immarcés bonapartistes et surtout à l'*Union* ce digne organe de l'ancienne dynastie. Ce journal, qui prétende démontrer à Heudebert a M. Hudebert d'avoir exercé autrefois la *noble profession de commerce*. Il est vrai que cet honorable citoyen était de propriétaire d'un commerce à Natchez. L'*Union* ne le lui a jamais pardonné!

Le Sénat a également ratifié la nomination de M. Kenney, au poste de chargé d'affaires.

Restes de Calhoun.—Les restes de Calhoun ont été déposés le 21 avril à bord du steamer qui devait les transporter au chemin de fer de la Virginie. Arrivé au debarcadère, le corps a été placé sur un wagon tendu de noir et le convoi est parti au milieu d'un solennel silence. Un grand concours de citoyens assistaient à la triste cérémonie.

La cérémonie funèbre en honneur de M. Calhoun a du avoir lieu à Charleston le 25 avril.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
(TRANSMISE A L'ABEILLE)

New-York, 27 avril—Les transactions en coton ont été modérées aujourd'hui. Chacun attend l'arrivée du steamer. Les ventes de la semaine s'élèvent à 13,000 balles.

Les billets du trésor sont à 116 1/8, change pour les sterlings est à 9 1/2.

Le vapeur Ohio est parti pour Chagres avec 400 passagers.

Boston, même date—Le navire des E. U. *Ohio* arrive de Rio, il a perdu cinq officiers et onze hommes de son équipage.

New-York—27 avril, 6 heures P. M.—Deux maisons, l'une dans Broadway et l'autre dans Water-Street ont écroulées aujourd'hui, en ensevelissant sous leurs ruines 15 personnes. On ignore celles qui ont pri.

Baltimore, même date—Pas encore de steamer. L'*Anthony Wayne* a fait explosion hier près de Vermillion, sur l'Ohio. Sur 84 personnes à bord, 40 environ ont été tuées.

Voyage hardi.—Le vapeur *Atlantic*, qui manquera le service de la ligne américaine de Colins, a fait ces jours derniers un voyage d'essai dans la Baie de New-York. L'épreuve a été décisive: L'*Atlantic* est un excellent marcheur et il pourra lutter de vitesse avec les steamers anglais. Il a déjà cent soixante-dix passagers.—Le *Pacific*, second steamer de la ligne, partira le 11 de ce mois.

Steamers du Pacifique.—Un magnifique steamer a quitté dernièrement le port de New-York pour se rendre à San Francisco. Il fera le service entre cette ville et les Iles Sandwich. D'autres steamers ne tarderont pas a etablir une communication régulière entre les Iles Sandwich et la Chine. Si nous prédisons de cette cité avantage pour annexer le Céleste Empire!

Départ.—Le steamer *Hermann* est parti de New-York le 20 de ce mois pour Southampton et Brême. Il avait a bord cent trente-cinq passagers.

Incendie a Savannah—Un incendie a éclaté le 25 avril dans un magasin de la ville de Savannah, au coin des rues Jefferson et Congrès. Les flammes se sont communiquées aux bâtiments voisins et en ont réduit plusieurs en cendres avant que des secours efficaces puissent être organisés. Lors du départ du courrier, l'incendie durait encore, mais les pompiers avaient réussi à le maîtriser.

Haïti—Nous avons des nouvelles d'Haïti jusqu'au 31 mars. Sa Majesté l'Empereur Faustin lor dépiote un faste, sans exemple dans les annales de la république noire. Il monte à cheval tous les matins et fait le tour de la ville, accompagné du gouverneur, d'un certain nombre d'officiers supérieurs et d'un escorte de cavalerie. Ses sujets s'inclinent prosternés sur son passage: c'est l'ordre et malheur à qui n'obéit pas. Faustin a sévèrement punis des jeunes gens de la ville. Il organise en ce moment une armée pour écraser la République dominicaine. Il a fait acheter des centaines vue deux grands brisks qu'il veut armer en guerre.

Malgré ces préparatifs belliqueux, les affaires s'améliorent notablement. Le café entre en grande quantité à Port-au-Prince.

Le John R. Skiddy—Ce beau navire, perdu sur les côtes d'Angleterre, appartenait à la ligne de R Kermit: il avait été construit en 1844 à Newburyport et valait environ $75,000. Son chargement était estimé à $300,000.

Nouvelles d'Europe.

La malle nous a transmis hier les journaux européens apportés par l'*America*. Nous dernière de Liverpool sont du 6 et de Paris du 4 avril.

Le seul événement de la quinzaine qui ait causé quelque sensation en France est la question posée devant l'Assemblée Législative par M. de La Rochejacquelin. La proposition de l'audacieux légitimiste, précédée de considérans longuement développés, était ainsi conçue:

"Art. 1er.—La nation sera consultée sur la forme de gouvernement qu'elle veut constituer définitivement. A cet effet, le 1er dimanche de juin 1850, il sera procédé au vote général, dans la forme prescrite pour l'élection du président de la République, et en se conformant aux dispositions nouvelles sur les circonscriptions électorales.

"Art. 2.—Chaque électeur déposera un bulletin sur lequel sera inscrit un de ces deux mots: *République* ou *Monarchie*.

"Art. 3.—Si la majorité est acquise à la République, le résultat sera proclamé à la tribune de l'Assemblée législative par le président de la République.

"Art. 4.—Si la majorité est acquise à la monarchie, le résultat sera proclamé par le président de l'Assemblée législative.

"Dans ce cas seulement, il sera procédé, le premier dimanche de juillet 1850, par le suffrage universel, à la nomination d'une Assemblée constituante, chargée des pleins pouvoirs de la nation.

"Art. 5.—Le président de la République conservera le pouvoir exécutif jusqu'au jour de la constitution définitive de l'Assemblée constituante."

Lorsque la proposition fut soumise à l'Assemblée, M. de la Rochejacquelin était absent. On sait déjà qu'elle fut écartée par la question préalable, mais ce que nous ignorons jusqu'à ce moment, car nos dépêches ne nous en avaient rien dit, c'est que deux légitimistes seulement, MM. Barbier de l'Eclise et Leo de Laborde ont eu le courage de soutenir la proposition. M. Larochejacquelin a expliqué le lendemain son absence; il ne pensait pas que sa motion dut être soumise immédiatement à l'Assemblée.

Cet incident a vivement impressionné l'opinion publique et la presse en a pris le texte de ses commentaires. Voici le jugement remarquable que Lamartine a porté dans le *Conseiller du Peuple* sur la proposition de M. de la Rochejacquelin:

"Certes, la France est toujours libre de se dementir; mais il lui convient de se dégager et de s'abisser devant l'histoire par en désavoeu d'elle-même, qu'elle accuse son enthousiasme, qu'elle accuse sa précipitation, qu'elle accuse sa versatile; mais qu'elle n'accuse pas son oppression, car ce serait accuser sa lâcheté, et la France n'a jamais encore étonné le monde par l'excès d'une pareil.

"Quant à la proposition de M. de Larochejacquelin, je ne la discuterai pas. On ne discute pas l'évidence, on la sent ou on ne la sent pas; voilà toute la controverse. Si néanmoins j'avais à la discuter, je me bornerais à peser à la manière de Socrate, ceux qui ont questions à l'auteur de la proposition, et, de conséquence en conséquence, je tâcherais de la ramener à l'absurde qu'il obéissant aussi que nous.

"Ainsi, je supposer que la proposition de M. de Larochejacquelin eut triomphé, et que la nation consultée sur ces deux mots *Monarchie* ou *République*, eut répondu *Monarchie*. Le lendemain, il se trouverait quelques uns, qui, en trop inconique dans sa première question, eut vite obligé de provoquer une autre pour demander à la nation: *Quelle monarchie?—Appel au peuple!*

"Je suppose que la nation eut répondu la *Monarchie de Tempête*. Le lendemain, M. de Larochejacquelin ou un partisan de Jacques de Jacques viendrait demander une troisième question, et se fondant sur la *prétention* des souvenirs de la gloire, de l'amour, du pouvoir, maintenant existant et dominant le scrutin.—*Appel au peuple!*

"Je suppose qu'à la troisième épreuve la nation eut répondu par la monarchie de Juillet. Le lendemain, une proposition signée par un imperceptible et un légitimiste aurait demandé immédiatement une épreuve, se fondant sur la *prétention* des bonapartistes de Juillet, *prétention* en force, de la capitulation récente, des affections encore étrangères, des habitudes non encore usées.—*Appel au peuple!*

"Je suppose que la nation, à cette troisième épreuve, répondrait par *monarchie légitime*. Le lendemain, irrédiables les impérialistes partisans de la dynastie impériale, s'unissent à une proposition pour demander que le scrutin se prononce, se fondant sur la *prétention* de la noblesse, du clergé, de la gloire militaire, des traditions et des modérantes de toute nature, influençant les campagnes et soufflant le scrutin.—*Appel au peuple!*

"Je suppose enfin que la nation, fatiguée d'épreuves, répondrait par *monarchie impériale*. Le lendemain, irrédiables les impérialistes partisans de la dynastie impériale, s'unissent à une proposition pour demander que le scrutin se prononce, se fondant sur la *prétention* de la noblesse, du clergé, de la gloire militaire, des traditions et des modérantes de toute nature, influençant les campagnes et soufflant le scrutin.—*Appel au peuple!*

"Je suppose enfin que la nation, fatiguée d'épreuves, répondrait par *monarchie impériale*. Le lendemain, irrédiables les impérialistes partisans de la dynastie impériale, s'unissent à une proposition pour demander que le scrutin se prononce, se fondant sur la *prétention* de la noblesse, du clergé, de la gloire militaire, des traditions et des modérantes de toute nature, influençant les campagnes et soufflant le scrutin.—*Appel au peuple!*

"Je suppose qu'il n'y ait ni majorité ni minorité, et que, que les votes se balancent, que les nombres s'égalisent, que les suffrages s'annulent? Appel au peuple alors? Non mais appel aux armes et guerre civile. Voilà la nation qu'il est posé à elle-même en *plein bellum* contre elle-même! Quel effroyable, qu'une logique qui aboutit à du sang!

"La République nous en préserve! Restons et ne abandonnons ou lieu de la discuter sans cesse et de l'abraner en la discutant. Je doute que cette incertaine dans la [illegible] plongerait la proposition de M. de Larochejacquelin, je doute que ce *démêlement* accroît en grande que *mon* de deux mots, d'empire, ou de république, qui ne sont pas aussi efficace à la crises salutaires, la panique des grands, l'ennoblissement de l'or, au chômage des ouvriers que l'auteur des *considérans* paraît le croire, l'appel à l'ordre, l'appel au bon sens, l'appel au travail en marche, enfin, plus que ceux, que ces huit ou dix appels au Peuple.

"En finissant, une pensée me frappe, et me laisse pardonner à la République si j'ai mis du nombre de ceux qui s'impatientent contre le temps. Cette pensée, la voici:

"En 1799, une proposition comme celle de M. de Larochejacquelin aurait conduit le lendemain son auteur en prison; en 1799 elle aurait conduit le lendemain à l'échafaud; en 1810, elle l'aurait conduit le lendemain à la plaine de Grenelle; en 1815, elle l'aurait conduit le lendemain à la cour prévotale; en 1830, elle l'aurait conduit le lendemain à la cour des pairs, et de la même prison d'Etat. En 1850 la République libre, tolérante et magnanime, écoute sans se fâcher, discute sans scandale, et se borne, après avoir honoré le courage de cette de la proposition, à renvoyer son auteur à quoi? à la réflexion. Je ne peux m'empêcher de bien espérer d'une République qui a fait toute du premier coup ce progrès en bon sens, à l'humanité et aux mœurs de mot pays.

Les événements qui se sont accomplis dans le reste de l'Europe n'offrent rien de saillant. On annonce pour la cent-onième fois que le pape rentre à Rome. Cette fois Sa Sainteté paraît décidée. Elle a dû quitter Portici le 3 avril pour se diriger vers la ville sainte.

En Allemagne, il y a un fait à signaler, la réunion du parlement d'Erfurt—nouvelle cause de complications.

Les affaires de la Grèce attendent encore un dénouement.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans l'*Estafette*:

"On sait que tous les ans aux fêtes de Pâques, il se tient dans le faubourg Saint-Antoine, un marché au jouet d'enfants. Lundi, une foule considérable, que l'on pourait approximativement à 30,000 individus, ensemble bruitée lieu où se tient ordinairement ce marché.

"En revenant de la revue militaire de Vincennes, M. Louis-Bonaparte traversa la place de la barrière du Trône et le faubourg Saint-Antoine. A son aspect, les cris de: Vive la République! éclatèrent avec un ensemble remarquable. Le président et son entourage parurent visiblement impressionnés de cet accueil.

"Le jeu des physionomies est facile à remarquer dans des circonstances semblables; aussi remarqua-t-on que les personnages dont se composait le cortège du président témoignèrent une contrariété assez vive, surtout lorsque quelques hommes du peuple, s'approchant même du carrosse présidentiel, appuyèrent la démonstration par ces mots: "Nous ne voulons que la Republique!"

—On lit dans le *Toulonnais*:

"Il paraît certain aujourd'hui que le pape va rentrer à Rome, où il est attendu dans les premiers jours de la semaine prochaine. Un bâtiment à vapeur nous apportera probablement la nouvelle du retour du Saint-Père dans les Etats romains.

"Tout porte à croire que Pie IX sera gardé provisoirement par les troupes françaises.

—On lit dans l'*Enfermé*:

"Des bruits de coups d'Etat, auxquels nous pensons d'attacher de l'importance, ont encore cours aujourd'hui à Paris. Nous n'y avons pas trouvé d'autre cause que celle-ci:

"A une heure et demie, le président de la République était sorti de l'Elysée en calèche, accompagné du ministre de la guerre, de M. Edgar Ney et de plusieurs autres aides de camp.

"Un fort détachement de dragons escortait le chef du pouvoir exécutif, qui a traversé le bois de Boulogne en se dirigeant sur Vincennes, où il allait passer la garnison en revue."

ITALIE.

Rome.—Le retour du pape dans sa capitale est enfin annoncé officiellement. Le *Journal de Rome* du 15 mars a publié la déclaration suivante:

"Les cardinaux composant la commission gouvernante d'Etat ayant reçu l'heureuse nouvelle que S. S. notre seigneur le pape Pie IX devait rentrer *dans ses domaines* dans la première quinzaine après l'Ipque, en font part aux divers ministères, afin que chacun, chacun dans leur département respectif, les préparatifs nécessaires à cet effet.

"Ainsi, la mission du cardinal Dupont et l'humble lettre au président de la République française ont atteint leur but.

"La condition de la rentrée du pape a été le *rappel du général Baraguay d'Hilliers*, qui est traité dans son communiqué par le général Charles Levaillant; ce dernier ne conservera sous ses ordres qu'une seule division de l'armée d'occupation; le reste des troupes doit rentrer en France, et enfin "S. E. le cardinal Dupont sera accrédité auprès du Saint-Siège comme ambassadeur de la République."

En même temps le cardinal Antonelli, ministre des affaires étrangères, a adressé au corps diplomatique la note suivante:

"Les agitations cathoniques, ayant dompté la rebellion dont les sujets pontifaux en ont fait souffrir dans les dernières occasions, le gouvernement légitime a été restauré par à peu dans les Etats de l'Eglise, aux applaudissements de tous les bons citoyens. Il ne restait plus, pour combler les vœux de la Catholicité et des sujets dévoués à leur souverain, que le retour du souverain pontife sur son siège.

"Plusieurs difficultés l'ont retardé jusqu'ici, et notamment le très vif désir qu'éprouvait le Saint-Père de pouvoir subsoir aux besoins de l'Etat.

"Ce but se trouvant malheureusement atteint, Sa Sainteté a décidé qu'elle rentrerait dans ses Etats temporels dans les premiers jours de mois d'avril prochain.

"Le Saint-Père a l'espoir que la main du Seigneur, qui a guidé les puissances accourues avec leurs armes à la sainte entreprise, daignera bénir cette décision prise dans le plus grand intérêt des sujets. Il ne doute pas que toutes les puissances avec lesquelles le Saint-Siège entretient des relations amicales, après avoir concouru par leur influence morale et matérielle, à rétablir le souverain pontife dans le plein et libre exercice de son autorité, ne continuent avec le même zèle et la même constance à garantir sa liberté et son indépendance, indispensable au gouvernement universel de l'Eglise, et sa tranquillité, qui est aussi celle de l'Europe.

"Le soussigné, cardinal Secrétaire d'Etat, en faisant à V. E. cette communication, a l'honneur de lui renouveler l'expression de ses sentiments d'estime et de considération.

"ANTONELLI."

"Les lettres de Portici du 21, disent que les préparatifs du départ de S. S. continuent avec une grande activité, et que le Saint-Père a l'intention de quitter Portici le 3 avril pour se diriger vers la ville sainte.

"Après un roulement de tambours, en aspergeant pour ce moment par une échelle et a retiré la tablette qui recouvrait l'écusson, et les deux battants qui étaient devant cet embâme d'un des portiques qui sont du vatiquesque.

"Cinq à six cents personnes au plus assistaient en silence à cette triste cérémonie.

"Le cortège mortuaire, en voitures de gala, ainsi que le nombre de fonctionnaires et agents diplomatiques et consulaires à Rome s'est en rendus au palais de Venise pour y compliquer le représentant de l'Autriche qui s'est montré très sensible à ce que nulle general et chefs, en aucun agent diplomatique français n'ait voulu prendre à ce acte de réparation accordée à son gouvernement.

"On assure que cette absence marque et remarquée de son représentant de la France, a considérée comme une insulte et peut amener de nouvelles et sérieuses complications.

"Les troupes françaises avaient été consignées dans leurs quartiers respectifs et le général Baraguay d'Hilliers en avait qu'accordé à cette operation d'une fenêtre située en face du palais de Venise.

"Vous savez sans doute que Mgr Gazzola, délégué depuis avec longtemps à la ville de Sarzane, vient de publier un manifeste, dans lequel il proscrit les publications politiques, et frappe d'anathème aux GALÈRES A PERPÉTUITÉ, par le tribunal du cardinal-vicaire.

"Il est possible que le prochain courrier vous apporte des renseignements sur cet ex-condamnation moins au milieu du XIXe siècle."

On écrit de Rome au *Messager de Modene*:

"Les correspondances venues de Portici et Gaëte, par des personnes bien renseignées, annoncent que le roi et la reine jouissent de la nouvelle organisation de la banque romaine.

"Il paraît généralement reconnu et admis par le peuple de la Banque sans la réduction de 3,000 qui frappait le papier monnaie. Le rescrit en date du 15 mars a été reçu avec enthousiasme et sans aucune sorte. On a décrété ebouliste la nouvelle organisation de la Banque, qui sera appelée: *Banque pontificale de l'Etat*.

"Un écrit de Bologne, le 24 mars, au *National*:

"Le gouvernement n'est pas encore satisfait du grand nombre de familles qu'il a prises sur le pavé et dans la misère. Un ordre du jour, publié il y a quelque temps, ordonne que les contrôles tous les officiers et soldats qui s'étaient mariés pendant la République. Pour éviter l'effet que cela aurait produit, l'époque qu'on a pris pour le point de départ. Une feuille, le *Journal de Rome*, ni dans la *Gazette de Bologne*.

"La garnison de la ville a célébré hier l'anniversaire de la bataille de Novare. Il y a un mouvement et d'animation. Tous les habitants ont fermé leurs fenêtres comme en pleine nuit. Le general a ordonné aux carabiniers d'entrer dans toutes les maisons, d'en faire ouvrir les fenêtres et d'arrêter quiconque serait la moindre résistance. Il a fallu céder; les persiennes et volets ont été ouverts; mais qu'il n'y a eu de rien, les rues sont restées fermées, et personne n'est sortie ni dans les boutiques. Le soir, le théâtre était vide. Cependant, il y a eu, dit-on, de nombreuses arrestations."

ALLEMAGNE.

QUESTION FÉDÉRALE ALLEMANDE.

L'ouverture du parlement d'Erfurt a eu lieu le 20 mars dans le palais du gouvernement. A onze heures et demie, les membres du conseil d'administration ont fait leur entrée dans l'Assemblée. M. de Radowitz a commencé son discours par une exposition historique, et a parlé du devoir des gouvernements alliés de créer une Constitution.

La première question qui s'offre au parlement, est dans la décision sera la base de tous ses travaux ultérieurs, la question de l'adoption en bloc, étant entendu que chaque Etat ne pourra plus au conseil d'administration une attitude passive. Il devait enfin prendre une attitude ferme à l'égard des propositions faites dans les contrées. Les commissaires du conseil d'administration ont donc fait hier des communications sur ces bases au comité de constitution des deux chambres.

"Dans celle de la chambre des Etats, M. de Carlowitz a fait remarquer d'abord que, d'après la nature des choses, le conseil d'administration, qui représente tant de gouvernements, ne peut prendre facilement de résolutions sans motif urgent; mais que, dans la question présente, ses instructions lui permettent de déclarer positivement que le conseil d'administration consent à l'adoption en bloc de la Constitution: 1° sur les droits fondamentaux en sont exceptés; 2° si la simple majorité des voix est expressément réservée pour la révision ultérieure.

Une condition *sine qua non*, a-t-il ajouté, est que toutes les propositions à ce sujet seront réunies comme un tout inséparable à celle tendant à l'adoption en bloc. Si le parlement rejette cette voie, le conseil d'administration prétendra une révision immédiate de toutes les parties de la constitution avant toute adoption préalable. Quant à l'exclusion des droits fondamentaux, elle est demandée surtout par le gouvernement prussien pour éviter des dangers dans la constitution qui vient d'être votée à Berlin.

Les ouvertures de M. de Carlowitz ont rencontré une vive opposition de la part de la grande majorité du comité. Non seulement l'on fait de nouveau valoir les motifs qui militaient pour l'adoption en bloc sans réserve, mais on contestait aux gouvernemens le droit formel de prescrire au parlement des conditions pour l'adoption de la Constitution proposée par eux-mêmes. Les gouvernements, disait-on, sont liés par le projet qu'ils ont soumis eux-mêmes à la nation, et c'est au parlement seul à adopter purement et simplement, ou à faire ses réserves.

On rappelait les graves paroles prononcées publiquement par le président du conseil d'administration contre la violation par quelques sidens des devoirs contractés envers la nation. On attendait du commissaire des déclarations sur le point de savoir si l'établissement d'une autorité fédérale suffit bientôt lieu. Mais M. de Carlowitz n'avait pas d'instruction à donner sur ce point.

Le comité a nommé MM. de Patow, de Sybel et Camphausen pour former une sous-commission chargée de faire des propositions dans la prochaine séance fixée au 20.

M. de Radowitz a fait, dans le comité de Constitution de la chambre du peuple, les mêmes communications, qui ont été accueillies aussi défavorablement. M. de Radowitz a déploré, sous les couleurs de plus sombres, les conséquences qu'aurait le rejet de la voie proposée par lui. La discussion a été très vive.

Les déclarations des commissaires étaient aussi nul à l'égard de toutes les conventions, et l'on ne peut méconnaître l'inquiétude de la majorité ne pas [illegible] parmi les députés. La majorité d'entre eux est convaincue que l'œuvre d'Erfurt est perdue si les bases de l'alliance du 25 mai ne sont reconnues d'avance dans leur intégrité.

On assure cependant de bonne source que M. de Radowitz n'a pas encore reçu du gouvernement prussien d'instructions spéciales, mais seulement la mission, en général, de demander des garanties certaines en cas d'une adoption en bloc de la Constitution.

M. de Radowitz aurait, d'après ces mêmes sources, donné à cette demande de garanties la forme qui lui a paru le plus propre à la faire adoptée, par il ne connaissait pas assez la composition de cette comité. On ajoute que même 130 membres du conseil d'administration se sont prononcés contre le langage trop catégorique de leur président. On espère donc que l'on cherchera à Berlin à apaiser d'une manière convenable le mécontentement qu'a été produit."

—On lit dans la *Gazette de Breslau*:

"L'Autriche ayant échoué dans toutes ses tentatives pour mépriser la réunion du parlement d'Erfurt, fait maintenant des démarches à Saint-Pétersbourg et à Paris, dans le but de faire porter la question allemande devant un congrès européen. Elle fait ressortir également l'urgence d'aplanir le différend dans la Hesse, qui, dans cette question européenne.

"De nombreux symptômes prouvent qu'une guerre en Orient est imminente, et la direction prise conformée de la politique autrichienne, en Hongrie, doit être considérée comme le précurseur d'événemens prochains dans l'Empire ottoman. Il n'est pas en ce moment, en Hongrie, de dislocations du corps de troupes, de nature à rendre possible, dans le délai le plus bref, une rapide concentration de grandes forces militaires."

Prusse.—Berlin, 1er avril.

L'insurrection de Schleswig-Holstein, dans le Jutland, [illegible] Fleurs, [illegible] Tonne, Magnolia, Thomasson de Louisville, Hungarian, Neal, de St Louis, Tennessee, Lee, de Nashville, Jonah Lawrence, Cincinnati, de St-Louis, Sidney Tee, de Baltimore, Fairy, Harry Berger, des Opernaux Cincinnati, Italien, de Louisville, John Hancock, Appleby, de St-Louis.

—MANDANDA.—

BOSTON, 20 avril.—Arrivés, barque Fanny, Simmons, de la Nile-Orléans, Sandand, Percy, de brick Malamoto, Wotten, de brick Ottawa, Maloy, de brick Granada, Batchelder, pour la Nile-Orléans.

NEW-YORK, 20 avril.—Arrivés, navire Uniformité, de Liverpool; brick Ontario, de Nile-Orléans.

HAVRE, 20 avril.—Arrivés, navires Carrack, Shaw, de la Nile-Orléans.—Il avait, Rousmanie, Gurgot, de l'avril Anna; arrivés avant cette date, la Pelé, le Pescatore et la Ferriere, de la Nile-Orléans.

MARSEILLE, 27 mars.—Arrivé, navire Spartaciste, de la Nile-Orléans.

LIVERPOOL, 27 mars.—Arrivés, navires Fore et Queen Lovett, Thomas, Berte; Lady Fairland, Bell, de la Nile-Orléans; 22 mars, Havon, Morrison, de 21 d., Herrel Bright, Spencer, de—Pensa, 22 mars, Maxone, Cooper, Florida, Pearl, pour la Nile-Orléans.

Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.
Nile-Orléans, le 30 avril 1850.

A une élection tenue le 29 courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante:

J. M Lapeyre, James Reed,
Gen Urquhart, Wm Vogel,
L. Bagnaud, J. P. Benjamin,
J. P. M Kouas, J. Tuyes,
E. Rochereau.

Et à la suite, une élection spéciale de la direction se composer, M. J. M. Lapeyre, a été unanimement réélu Président.

J. TUYES, secrétaire.

PARISIAN STORE,
1 & 3, Rue SAINT-CHARLES,
Au coin [illegible] de PAUL PESQUIER,
SAMUEL STUART,
SUCCESSEUR DE N. LAFARGUE,

L'HONNEUR d'annoncer au public et à ses amis ainsi qu'à ceux de l'ancien établissement, que M. N. Lafargue, chargé de ses affaires en France, doit partir pour Paris samedi pour faire le choix de ses marchandises pour l'hiver prochain.

Il profite de cette occasion pour prier celles de ses pratiques qui ont le droit d'avoir leurs robes exécutées à Paris de vouloir passer à son établissement le plutôt possible. Le départ de M. Lafargue ne doit pas nuire aux intérêts soussignés.

SAMUEL STUART.

AVIS—On offre à vendre, à des conditions avantageuses, le "Restaurant des Habitants" situé rue Dumaine, No 16, entre Levée et Condé. La maison se compose de deux étages, une grande salle sur rez-de-chaussée, quatre grandes chambres au premier, quatre au second, quatre petites chambres des galeries, une grande cuisine, quatre chambres dans la cour, deux cuves, une lingerie, une écurie, &c. &c. Pour voir l'intérieur et prendre connaissance des conditions, qui seront libérales, s'adresser à BERNARD TURPIN
Jer mai—3 30, rue de la Vieille-Levée.

COLLEGE ST-VINCENT,
CAP GIRARDEAU, Missouri.

Le Révérend P. Chandy, Trésorier, administrateur de l'évêché, partira pour le collège ci-dessus mentionné prochain, 4 mai, et se chargera des élèves que [illegible] voudront bien lui confier. 27 av—7

PORTRAITS
AU DAGUERREOTYPE,
28, Rue du Camp.

M. MOISSENET qui, pendant plusieurs années a tenu l'établissement situé rue Royale et St Louis, vient d'ouvrir, sur une plus vaste échelle, un nouvel atelier, rue du Camp, No 28.

Les instruments perfectionnés qu'il a rapporté d'Europe, lui permettent plus que jamais de garantir la supériorité de ses portraits.

Ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir. 1er mai—1m

VIN DE CHAMPAGNE.—100 paniers cos marque Lion Couronné et Cordon Bleu, en déchargement du navire *Pilote*.
200 paniers de la Croix Rouge en déchargement du navire Jersey, à vendre par
1er mai O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

5 BARRIQUES Garance EXFF., en débarquement du brick Palmetto, de Marseille, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
1mai—15r 99, rue de la Douane

LIQUEURS SURFINES.—9 caisses liqueurs secrètes pour Cordials, en déchargement du navire Fortune, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

MOUTARDE FRANCAISE.—6 caisses de 6 douzaines chaque, en déchargement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

MACARONI & VERMICELLE.—200 caisses d'Italie, à vendre par
O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

BOUCHONS.—60 balles de 10,000 chaque, bouchons réguliers, à vendre par
O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

VINS en caisses.—1500 caisses vin Margaux, ayant droit au drawback, en déchargement du navire Louis Pauzet.
J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille-Levée.

GUINGOLET D'ANGERS.—150 quarts de 6 et 12 bouteilles véritable Guingolet d'Angers, en déchargement du navire "Jeune Adolphe" de Bordeaux, à vendre par
1mai—6r ELIE MOLIER,
No 28, rue Delaroche.

Le navire JAMES MITCHELL, venant de Bordeaux, est en déchargement, entre les rues de Hilliard et Ursulines. Les consignataires sont invités à prendre leur permis pour [illegible]
J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille-Levée.

Le capitaine ni le consignataire du brick PALMETTO, venant de Marseille, ne sont responsables des dettes que pourront contracter quelques du dit navire. P. LOUIS,
27 avril 47, rue Vieille Levée.

Le brick PALMETTO, venant de Marseille, est en déchargement entre la rue Bienville et la rue Dauphine. Les consignataires sont invités à prendre leur permis dans le détail de cette partie.
27 avril P LONGHI, 47, rue Vieille Levée.

Le brick français L'ABEILLE, capt. Le Gaffet, venant de La Rochelle, est en déchargement vis à vis de la place d'Armes.
Toute marchandise dont le permis ne sera pas lu ne sera envoyée à la douane, sauf faute et risque du propriétaire, à l'expiration des 24 heures.
TH BAILLY BLANCHARD & CO.,
9Mav—6r 99, Domaine

SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.

Los socios se reunirán en asamblea general, el sabado 4 de mayo proximo, á las 4 1/2 en punto de la tarde, en la sala de Orleans, entre las calles Real y Bourbon.
Esta asamblea es arreglado al articulo 14o. seccion 1a y 4a de los reglamentos; y la que se espera, en vista de su importancia, la puntual asistencia de todos los miembros.
Nueva Orleans, abril 29 de 1850.
De orden del Presidente,
FRO. DE FUENTES,
29 abril—6 Secretario Tesorero.

Avis aux Collecteurs pour le comité des réfugiés polonaises.

Les fonds de secours se trouvent épuisés, le comité est obligé de recourir aux personnes qui lui ont voulu se charger de collecter des souscriptions, d'en verser le montant entre les mains du Secrétaire, et d'ici à jeudi prochain, de 9 heures à midi et de 4 à 6 heures du soir.
Le public est informé que le comité a reçu $317. 70, et que 36 personnes ont été soulagées avec ce montant.
Par ordre du comité
F BRITACH, Secrétaire.
30av—3t 4, Front Levée, 1re Municipalité.

Branche Banque de l'Etat de la Louisiane.
1re Municipalité

Les personnes dont les noms suivent, ont été nommés Directeurs de cette Banque:

Peter Conrey, jr, W. H. Akery,
J. W. Hanton, H. Benthall,
Rob. Dyas, J. W. Zacharie,
C. Boutt, J. D. Danieron,
Wm. Tufts, J. M. Pinchard.

A une assemblée de la direction qui a eu lieu aujourd'hui, Peter Conrey, jr, a été élu Président à l'unanimité.
Les Bureaux de la direction s'assemblent tous les jours à midi, afin d'encourager le paiement d'affaires n'ayant pas plus de quatre vingt-dix jours a courir.
30av

BEN dégénérant de navire Southerner, de New-York, à vendre par le soussigné
Extrait composé de salsepareille et Bitrages en cristal de toutes formes et dimensions.
Lancettes anglaises d'Evans.
Verres et pipes à vent.
Assortiment de plantes, racines et fleurs médicinales.
Reçu par le brick Milledon, de la Havane
Beurre de cacao, sirop de calebasse et Manaju.
J. MANGESIN.
Dépôt de sangsues hongroises.
Fabrique d'eaux minérales gazeuses.
E. E. MOUGIN, Escopure
30 avril Douane et Dauph